

COMMUNE DE TREDUDER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 09 AVRIL 2021 à 18H00

Présents :PATRICIA LE GUEZIEC-GILDAS MORVAN-JEAN-PIERRE TANGUY-ARMELLE HENRY-ARMELLE ALLARD-JEAN-JACQUES LE GUEN- -DENIS BENARD-JEAN-FRANCOIS LE ROY-HELENE PERON-JOCELYNE JAUNAS-MOREAU-ALEXANDRA PALVADEAU-MILHAUD

Secrétaire : GILDAS MORVAN

Le conseil s'est tenu en présence de Monsieur DORKEL, receveur municipal

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE

Commune : Le compte administratif 2020 de la commune en accord avec le compte de gestion du Receveur municipal fait apparaître un excédent de fonctionnement de **53 669 euros**.

Le compte de gestion et le compte administratif sont votés à l'unanimité.

Le conseil à l'unanimité décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 53 669 euros en recette d'investissement à l'article 1068 du BP 2021.

ADOPTION COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINSTRATIF DU BUDGET LOTISSEMENT

Le conseil à l'unanimité VOTE le compte de gestion et le compte administratif de la commune du lotissement.

Suite à la vente du second et dernier terrain qui a eu lieu en 2020 le budget communal va donc être clos.

TAUX D'IMPOSITION

Il est rappelé que suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Il est affecté aux communes la part de la taxe foncière sur les propriétés bâties départementale.

Madame le Maire propose au vote les taux suivants :

35.42 % taxe foncière bâtie (part communale + part départementale)

52.88% taxe foncière non bâtie

Les taux sont adoptés à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2021

Le Budget Fonctionnement s'équilibre en recettes et dépenses à **166 109 euros**, dont 45 450 euros

en charges à caractère général dont 14 000 euros pour les travaux conventionnés avec la Commune de Plestin (élagage talus et accotements, entretien de espaces verts, intervention voirie , dépannage etc), les contrats de maintenance obligatoires pour 3 500 euros ; l'entretien des sentiers, les charges de personnel pour 33 000 euros, Les charges de gestion courantes s'élèvent à 35 600 euros dont 11 000 euros pour les participations aux écoles et centres de loisirs, le indemnités pour 20 000 euros.

Les recettes de fonctionnement sont composées principalement des impôts et taxes pour 92 500 euros, les droits de mutation, fond de péréquation, les dotations, dotations d'état et participations pour 48 000 euros, un don de 7000 euros de l'association Saint-Theodore pour les travaux de l'église, les loyers communaux pour 6 500 euros. (Il n'y a pas eu de recettes de location de salle du fait de la Covid).

Le Budget Investissement s'équilibre à **146 119 euros**, dont en dépenses 30 000 euros pour la voirie 2021 : Keralio et Toul Trevian, la poursuite des travaux concernant le statuaire de l'église pour 26 190 euros, d'une réfection du toit de l'église, des portes de l'église, des travaux de sécurisation de l'arrêt de car du Yar, des travaux sur les bâtiments communaux pour 25 000 euros dont la transformation de l'ancienne bibliothèque en logement communal.

Les recettes d'investissements sont composées de l'excédent de fonctionnement 2020 pour 53 669 euros, FCTVA pour 8 080 euros des fonds de concours de Lannion Tregor- Communauté, des subvention Drac- Région-Département-Association saint Théodore pour les statues (12 800 euros)

LANNION TREGOR COMMUNAUTE

A l'unanimité le Conseil a adopté la délibération portant sur la modification de la composition du capital de la SPLA LANNION TREGOR AMENAGENT par la cession d'actions détenues par LTC à la commune de Kermaria-Sulard.

Questions diverses

- Du fait de l'arrivée de la fibre optique, une actualisation de l'adressage est nécessaire ; le travail est en cours, l'ensemble des conseillers municipaux y est associé puis une consultation des associations de la commune sera faite.